

LISTE DES RUBRIQUES À COMPLÉTER ET DES DOCUMENTS À ENVOYER SI LA DEMANDE EST POUR UN ADULTE

Les documents à fournir dépendent des cases que vous avez cochées en **rubrique E** (page 17 du dossier). Nous vous conseillons de garder une copie de chaque document.



L'image du formulaire indique que vous devez obligatoirement remplir une partie précise sur le dossier de demande MDPH.



Le trombone vous indique les documents supplémentaires que vous devez envoyer quelle que soit votre situation : première demande, changement de la situation, réévaluation ou renouvellement.



Le chiffre 1 indique que le document est à envoyer uniquement s'il s'agit de **votre première demande.**



Le cercle avec la flèche indique que le document est à envoyer uniquement s'il s'agit **d'un renouvellement.**

Pour toutes les demandes ADULTES



Remplir en page 2 vos coordonnées de contact : téléphone et adresse mail. Pensez à écrire de la manière la plus lisible possible

Dater et signer la page 4.

Remplir en page 8 la partie libre pour expliquer en détails les conséquences du handicap sur votre vie.



Tout bilan ou compte-rendu de moins de 2 ans du médecin généraliste ou des médecins spécialistes



Si nécessaire, vous pouvez proposer sur un document libre un texte présentant en détails les conséquences du handicap sur votre vie quotidienne.

Pour une demande d'Allocations aux adultes handicapés (AAH) ou de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)



Remplir la page 13 ou 14 afin d'indiquer précisément votre situation professionnelle (en emploi, contrat de travail, sans emploi) et votre temps de travail en nombre d'heures par mois ou en fournissant un document avec cette information (exemple : contrat de travail). A défaut de justificatif permettant d'attester du nombre d'heures travaillées, notamment pour les professions libérales ou travailleurs indépendants, une attestation sur l'honneur peut être produite à titre exceptionnel.

Pour une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH)



Consultez la liste des pièces dans **le document spécial PCH**

Pour une demande d'orientation en Établissement ou service médico-social (ESMS)



Une note de l'assistante sociale et/ou un bilan éducatif



Les bilans de stages (hors demandes de SAVS et Samsah)



Le projet personnalisé rédigé par l'ESMS



Le GEVA Établissement complété par l'ESMS (hors demande de SAVS et Samsah)

Pour une demande d'orientation en ESMS au titre de l'amendement Creton



Le bilan social de l'IME, de l'IEM ou de l'IES qui vous accueille



Le bilan éducatif et/ou psychologique de l'IME, de l'IEM ou de l'IES



Le GEVA Établissement complété par l'ESMS

Pour une demande d'orientation en Établissement et service d'aide par le travail (Esat)



Les bilans des stages en Esat



Une note de l'assistante sociale et/ou du conseiller en insertion professionnelle



Le projet personnalisé rédigé par l'Esat

Pour une demande d'orientation en ESRP (ex-CRP), en ESPO (ex-CPO), en UEROS ou en emploi accompagné



Tout document en votre possession attestant vos démarches d'insertion professionnelle (emploi, formation) sur les 12 derniers mois : bilan de stage, copie du contrat de travail, avis du médecin du travail (aptitude ou inaptitude).



Un CV actualisé

Si vous ne savez pas quels droits et dispositifs choisir en partie E



Remplir la **page 8** pour expliquer votre situation, vos attentes et votre projet concernant votre vie quotidienne.



Remplir la **page 13 ou 14** afin d'indiquer précisément votre situation professionnelle (en emploi, arrêt de travail, sans emploi) en précisant le temps de travail.